

## COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 septembre 2020

L'an deux mille vingt, et le quinze septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

### Etaiet présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :

M. VIAL, M. HAURY, Mme JOLIVET,  
M. ARNAUD, Mme GOMEZ,  
M. VALEYRE, Mme JANISSET

Commune de SAINT JUST MALMONT :

M. GIRODET, Mme BONNEFOY,  
M. BUGNAZET, Mme VINSON,  
M. COSENTINO, Mme PRADIER,  
M. MOLLE

Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :

Mme GINET, M. DUFAURE DE  
CITRES, Mme MANCINI,  
Mme CHABANOLLE

Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :

M. RIVET, Mme VILLEVIEILLE,  
M. CHEVALIER-DREVON,

Commune de PONT SALOMON :

M. DURIEUX, Mme ADJERIOU,  
M. MARCEAU

Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :

M. MARCON, Mme SANDRON

Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :

M. BOMPUIS, Mme ROYON

### Etait excusés représentés :

Mme TEYSSIER: Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL

M. SALGADO : Commune de Saint Didier en Velay : Pouvoir donné à Mme GINET

Mme BENABDESLAM : Commune de Saint Ferréol d'Aurore : Pouvoir donné à M. RIVET

## ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : François MARCEAU :  
➤ UNANIMITE
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 30 juin 2020 :  
➤ UNANIMITE
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales  
➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :  
➤ UNANIMITE
- 05 – Administration Générale : Ressources Humaines : Attribution heures supplémentaires et complémentaires : Contrats de droit privé :  
➤ UNANIMITE
- 06 – Administration Générale : Subventions de fonctionnement : Règlement d'attribution :  
➤ UNANIMITE
- 07 – Finances-Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n°2 :  
➤ UNANIMITE
- 08 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe le Blanchisseur : Décision Modificative n°1:  
➤ UNANIMITE
- 09 – Finances-Mutualisation : Hôtel d'entreprises de Saint Just Malmont et pépinière d'entreprises du Viaduc de Pont Salomon: Remises gracieuses de loyers
- 10 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe Hôtel d'entreprises de Saint Just Malmont : Décision Modificative n°1 :  
➤ UNANIMITE
- 11 – Finances-Mutualisation: Budget Annexe Pépinière du Viaduc de Pont Salomon : Décision Modificative n°1 :  
➤ UNANIMITE
- 12 – Cycle de l'Eau : Adoption du Rapport Annuel 2019 sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement Collectif :  
➤ UNANIMITE
- 13 – Cycle de l'Eau : Syndicat des Eaux Loire Lignon : Adoption du Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement Non-Collectif - SPANC:  
➤ UNANIMITE
- 14 – Cycle de l'Eau : Station d'épuration de St Just Malmont : Avenant n°1 au marché exploitation :  
➤ UNANIMITE
- 15 – Cycle de l'Eau : Station d'épuration de Saint Didier – La Séauve : Avenant n°1 au marché de construction :  
➤ UNANIMITE

16 – Cycle de l’Eau : Assainissement : convention de groupement de commandes pour la réhabilitation des voiries et des réseaux du lotissement Côte Vieille à Saint Just Malmont :

➤ **UNANIMITE**

17 – Cycle de l’Eau : Fonds Catastrophe Naturelle : Avenants aux conventions de fonds de concours pour les communes impactées par l’évènement du 06 août 2019 :

➤ **UNANIMITE**

18 – Développement Economique : Convention portant délégation de compétence en matière d’octroi d’aides aux entreprises à passer avec le Département de la Haute-Loire :

➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 22 septembre 2020 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Frédéric GIRODET



